

## Recherches sociographiques



Jean HAMELIN *et al.*, *Brochures québécoises 1766-1972*

Aurélien Boivin

---

Volume 23, numéro 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056010ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056010ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Boivin, A. (1982). Compte rendu de [Jean HAMELIN *et al.*, *Brochures québécoises 1766-1972*]. *Recherches sociographiques*, 23(3), 461–462.  
<https://doi.org/10.7202/056010ar>

etc. Son plaidoyer final en est un de tolérance : la francophonie doit reconnaître et accepter les autres langues qui coexistent dans les territoires où l'on parle français et accepter le fait qu'il existe diverses façons de parler français. Et les francophones de tous pays doivent insister davantage sur ce qu'ils ont en commun que sur ce qui les différencie.

J. Cellard soulève sensiblement le même type de question. Contre ceux qui dénoncent l'hégémonie de la France en matière linguistique et culturelle, il insiste sur le fait que c'est encore en France que le nombre de locuteurs du français est le plus imposant. La suprématie de la France dans le monde francophone s'explique donc, pour l'auteur, par autre chose que des facteurs purement symboliques. Les Actes du colloque de Liège se terminent par cet exposé, suivi d'un résumé de J.-M. Klinkenberg qui conclut à la « profonde dissymétrie entre les états atteints par la discipline sociolinguistique dans l'un et l'autre pays » (p. 295) ; et le compte rendu des diverses communications à ce colloque en témoigne probablement...

Denise DESHAIES

*Département de langues et linguistique,  
Université Laval.*

Jean HAMELIN, André BEAULIEU et Gilles GALLICHAN, *Brochures québécoises, 1764–1972*, Québec, Ministère des communications, 1981, 598p.

Voilà un instrument de travail qui rendra beaucoup de services et évitera bien des tâtonnements aux chercheurs, en dépit du peu de moyens dont disposaient les auteurs du catalogue, des limites auxquelles ils ont dû s'astreindre et, il faut le dire, du fouillis qui règne, d'une bibliothèque à l'autre, dans le domaine des brochures.

Les auteurs du répertoire sont prudents quant à la définition qu'ils donnent au terme « brochure ». S'ils acceptent d'emblée celle de la Bibliothèque du Congrès américain : « tout imprimé dont le nombre de pages est inférieur à 49 », à l'exclusion « des périodiques, des publications gouvernementales, des tirés à part, des calendriers, des circulaires, des manuels », de même que des imprimés sur le Québec publiés hors du territoire, ils la trouvent néanmoins discutable. C'est pourquoi, ils n'ont pas hésité à inclure dans leur répertoire « les imprimés en réponse à une brochure, même si le nombre de leurs pages excède 50 », « certaines monographies et autres documents qu'il est d'usage pour les bibliothécaires de classer parmi les brochures ». C'est un peu vague. Quant à se réclamer de la tradition...

Le répertoire contient 10 232 titres, présentés par ordre alphabétique d'auteur mais dans un ordre chronologique, depuis 1764 jusqu'à 1972. Un système de sigles, à la fin de chaque description bibliographique, renvoie aux bibliothèques inventoriées qui conservent la brochure. Deux index onomastiques, l'un des auteurs, l'autre des sujets, facilitent la consultation, surtout si l'on ignore la date de publication de telle ou telle brochure.

La compilation d'un tel catalogue pose évidemment le problème de l'exhaustivité. C'est ainsi, par exemple, que la légende *Les Deux anneaux* (1853) de James Phélan ne figure pas au répertoire. Y est incluse la pièce de Victor Vekeman, *La Morte en vie* (1949). Pourquoi celle-ci et le silence absolu sur les vingt autres pièces du même auteur, qui ne comptent pas plus d'une trentaine de pages chacune ? Pourquoi aucune pièce de Jules Ferland ? Pourquoi inclure tel roman de Régis Roy ou de Denis Benjamin et aucun roman de la collection du « Roman canadien » chez Édouard Garand ? Pourquoi ignore-t-on tout le phénomène de la para-littérature ? Pourquoi...

Il est à souhaiter que ce répertoire soit remis à jour, périodiquement, pour en faire ce que l'on pourrait appeler un répertoire en marche.

Aurélien BOIVIN

*Dictionnaire des œuvres,  
Université Laval.*